

À l'occasion de notre entretien avec le directeur général de l'administration pénitentiaire (DGAP), nous avons porté, sans détour, les revendications et les préoccupations des personnels.

Suite aux feux dévastateurs qui touchent les Landes et la Gironde, à la demande de l'UFAP UNSa Justice, le directeur interrégional nous a confirmé que des solutions de garde d'enfants avaient été mises en place par les services de la préfecture.

Concernant les AAE, le directeur interrégional a réaffirmé que des consignes avaient été données aux chefs d'établissement du CP de Bordeaux-Gradignan et du CP de Mont-de-Marsan, ainsi qu'aux responsables des PREJ et de l'ERIS, afin que les agents concernés bénéficient d'un accompagnement bienveillant.

Les AAE seront accordées d'office jusqu'au jeudi 30/07 inclus. Ensuite les situations seront réévaluées au cas par cas.

L'UFAP UNSa Justice a également dénoncé la suppression de 44 postes sur l'organigramme de référence, une décision incompréhensible alors que les effectifs sont déjà sous forte tension.

Le DGAP s'est engagé à se rapprocher d'EX1 afin de comprendre les raisons de cette diminution et à demander que cette décision soit réexaminée.

L'UFAP UNSa Justice a également dénoncé le gaspillage de l'argent public engagé dans la réouverture du premier étage, **155 000 euros pour 8 mois de fonctionnement avant fermeture.**

Malgré ces dépenses insensées, la situation demeure préoccupante. Le centre pénitentiaire héberge aujourd'hui plus de 1215 personnes détenues.

Dans le même temps, la direction tente d'expliquer cette dépense injustifiable et se félicite, dans la presse locale, d'une baisse du nombre de matelas au sol, passés de 216 à 170 depuis le mois de mars.

Cette communication est pourtant trompeuse, puisque ce niveau n'a été atteint que depuis le début du mois de juillet.

L'UFAP UNSa Justice a une nouvelle fois alerté sur les conditions de travail indignes que subissent les agents, notamment l'absence de climatisation et de fontaine à eau sur de nombreux postes.

Une fois encore, le chef d'établissement joue la carte de l'amnésie alors que ces dysfonctionnements ont été largement évoqués lors du dernier CSA.

L'UFAP UNSa Justice a réaffirmé notre volonté de maintenir le bâtiment A en activité afin d'étudier la création d'un véritable centre de détention en Gironde.

Le DGAP nous a indiqué que ce projet n'était pas à l'ordre du jour. En revanche, il nous a informés de la création, au CP de Poitiers-Vivonne, d'un quartier important dédié aux courtes peines ainsi que d'un QSL de grande capacité, afin de répondre aux besoins du territoire et d'offrir de nouvelles perspectives de développement à cet établissement.

L'UFAP UNSa Justice a encore rappelé que la sécurité des personnels ne peut plus être négligée.

Aucune dotation en POM n'est prévue, aucun système de brouillage des téléphones portables n'est installé et aucune réponse réellement efficace n'est apportée face aux drones qui alimentent les trafics. Les agents continuent d'exercer leurs missions dans des conditions de sécurité manifestement insuffisantes.

Sans surprise, le manque de moyens a une nouvelle fois été invoqué. Le DGAP nous a indiqué qu'aucun budget n'était prévu, ni pour renforcer la sécurité, ni pour installer une climatisation dans les locaux administratifs, alors que le coût de ces travaux est estimé à près de 250 000 euros.

Une fois encore, lorsqu'il s'agit d'améliorer les conditions de travail et la sécurité des personnels, les réponses se limitent au manque de moyens. Pour l'UFAP UNSa Justice, cette situation n'est plus acceptable.

L'UFAP UNSa Justice
Bordeaux-Gradignan